

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4914 - VENDREDI 20 DÉCEMBRE 2024

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Un appel à manifester sème le doute

Une déclaration non endossée, diffusée sur les réseaux sociaux, appelle les étudiants des différents établissements de l'Université Marien-Ngouabi à « sortir dans la rue », vendredi 20 décembre. L'arrêt des cours depuis plusieurs mois à la suite de la grève des enseignants, les arriérés de bourses, l'amélioration des conditions d'accueil dans les campus et les amphithéâtres figurent au nombre des revendications égrenées dans le texte.

N'étant pas formellement signé, cet appel à manifester jette le flou chez les étudiants au moment où des sources proches des milieux syndicaux font état de dispositions en cours pour le paiement des bourses de l'année 2023.



PROTECTION SOCIALE

La stratégie nationale en cours de validation



La ministre entourée des autorités locales/Adiac

La ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa, a ouvert hier à Kinkala, chef-lieu du département du Pool, un atelier relatif à la validation de la stratégie nationale de protection sociale non contributive en faveur des personnes

vulnérables. « La stratégie en cours de validation contribuera à renforcer les filets sociaux existants en développant des mécanismes innovants ; et à créer des synergies entre les différents programmes sociaux afin de maximiser leur impact sur le terrain », a-t-elle indiqué.

Page 16

PAGIR

Le plan d'action 2025 au centre des débats



L'ouverture des travaux/DR

Les responsables des structures bénéficiaires du Programme accélérer la gouvernance institutionnelle et les réformes pour un fonctionnement durable des services (Pagir) se réunissent du 19 au 20 décembre à Brazzaville pour planifier et budgétiser les activités de l'exercice 2025.

Page 3

PROCLIMAT

Plus de 11 milliards FCFA de budget



Les membres du Comité de pilotage/Adiac

Réunis le 18 décembre à Brazzaville, les membres du comité de pilotage du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (Proclimat) ont adopté le budget exercice 2025 du projet arrêté à la somme de 11 007 140 francs CFA.

Page 3

EDITORIAL

Signaux

Page 2

ÉDITORIAL

Signaux

La situation macroéconomique de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) qui a fait l'objet d'intenses discussions au sommet de Yaoundé, au Cameroun, présente des signaux d'alarme préoccupants qui nécessitent sans tarder la mise en œuvre effective du Programme des réformes économiques et financières auquel les six pays membres sont soumis depuis quelques années, afin de prévenir durablement la communauté contre les chocs économiques exogènes.

En dépit du fait que la croissance économique de la sous-région est positive avec un niveau d'inflation au-dessus des seuils de convergence, le Congo doit davantage œuvrer pour prévenir le risque de surendettement. Cela au regard des appuis budgétaires déjà reçus des institutions financières internationales et sous-régionales, mais aussi du fait de sa dette vis-à-vis des traders et autres pays partenaires.

Dans cette optique, l'engagement renouvelé par les dirigeants de la Cémac lors du dernier sommet en faveur d'une politique d'endettement prudente privilégiant les financements concessionnels est rassurant. D'où l'exhortation faite aux partenaires au développement d'une mobilisation plus forte des ressources financières pour soutenir la transformation structurelle des économies de la sous-région.

Au demeurant, la situation financière dans laquelle se trouve actuellement le Congo invite à concevoir des instruments fiscaux efficaces et raisonnables qui soutiennent une croissance économique durable et l'entrepreneuriat sous toutes ses formes de la micro entreprise à la petite et moyenne entreprise. Une option prise par les pouvoirs publics afin de permettre le redressement progressif des équilibres macroéconomiques du pays.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉFENSE

Une délégation de la CEEAC reçue par Charles Richard Mondjo

L'organisation de deux ateliers très importants sur la coopération policière et judiciaire en Afrique centrale a été au cœur des échanges entre le commissaire aux Affaires politiques, paix et sécurité de la Commission économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), Mangaral Banté, et le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, qui l'a reçu en audience le 19 décembre, à Brazzaville.

En séjour à Brazzaville, Mangaral Banté est venu préparer le terrain à la tenue de deux ateliers. « Nous avons effectué une visite de travail au Congo pour solliciter auprès de la partie congolaise l'organisation de deux ateliers très importants, notamment sur la coopération policière et judiciaire en Afrique centrale. Il s'agira de l'adoption d'un mécanisme y relatif et l'autre consacré aux questions frontalières. Il y a une stratégie en gestation également au sein de la CEEAC pour l'ensemble des Etats membres sur les questions frontalières ; ce sont des questions multidimensionnelles et que jusque-là elles n'ont été abordées que sous l'angle de la démarcation et de la délimitation des frontières », a-t-il déclaré.

« Or, tout le monde sait que



Le ministre de la Défense s'entretenant avec son hôte Adiac

les questions de frontière en gros sont très importantes, liées aux questions douanières, commerciales et des questions de criminalité transfrontalière », a-t-il confié, soulignant qu'à ce sujet la CEEAC attache une importance capitale, et le Congo a accepté de porter cette thématique jusqu'à son aboutissement. « Le sommet des chefs d'Etat avait fixé

la période du premier trimestre 2025. Ici, nous nous sommes entendus sur des dates encore provisoires, mais qui seront fixées toujours au courant du mois de mars. Nous allons continuer à affiner le dossier pour qu'une date consensuelle soit retenue pour la tenue des ateliers », a-t-il fait savoir.

Guillaume Ondze

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé / Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

PAGIR

Le plan d'action 2025 en cours d'élaboration

Afin de planifier et budgétiser les activités à mettre en œuvre au cours de l'exercice budgétaire 2025 dans les deux volets du programme, les responsables des structures bénéficiaires du Programme accélérer de la gouvernance institutionnelle et les réformes pour un fonctionnement durable des services (Pagir) se réunissent, les 19 et 20 décembre à Brazzaville, pour échanger sur la question.

Les participants vont présenter les fiches techniques, le plan de passation des marchés et prioriser les activités ; examiner et valider la liste complète des activités retenues au titre du projet du plan de travail et budget annuel (PTBA) 2025 ; harmoniser les bases des données des projets du PTBA 2025 ; présenter et valider le projet du PTBA 2025 avec des déclinaisons au plan mensuel, trimestriel, semestriel et annuel et, enfin, rédiger le rapport de l'atelier en mettant en exergue les points forts et les faiblesses relevées en vue de leur amélioration. Ouvrant les travaux, Jean Joël Ngoulou, expert au Trésor et comptabilité publique, a indiqué que la tenue de cet atelier constitue une grande étape au processus d'appropriation du nouveau mécanisme de financement, le prêt-pro-



La photo de famille/DR

gramme pour les résultats (PfroR) dans le domaine des finances publiques car, a-t-il expliqué, il en va de la mise en œuvre efficace et efficiente des réformes en cours dans ce domaine avec le passage en mode gestion en budget programme et l'opérationnalisation des transferts de gestion centralisée des secteurs de l'éducation et de la santé aux administrations déconcentrées dans l'optique de l'amélioration des performances. « L'exercice d'élaboration du PTBA 2025 et des acti-

vités prioritaires du Pagir se tient dans un contexte particulier, marqué par la suspension des décaissements des projets financés par la Banque mondiale au Congo; l'opérationnalisation du secrétariat permanent aux réformes des finances publiques avec la mise en place de tous ces experts; le déblocage du mécanisme de décaissement des fonds du Pagir; volet PfroR avec la prise de l'arrêt portant modalités de décaissements de ces fonds

du PfroR avec la nomination du régisseur... », a indiqué Jean Joël Ngoulou.

« Au cours de cet atelier, vous allez examiner le projet de PTBA 2025 pour la partie financement du projet d'investissement et les documents proposés afin de ressortir les priorités des activités pour la partie programme axée sur les résultats PfroR et surtout plancher sur la pertinence et la faisabilité des activités qui seront retenues pour la deuxième année du

Pagir », a-t-il poursuivi.

Financé à hauteur de 70 millions de dollars, environ 41,6 milliards FCFA, le Pagir vise à appuyer le gouvernement dans sa politique de renforcement de la gouvernance et de la gestion des finances publiques. Il devrait permettre à terme d'accroître l'efficacité de la mobilisation des ressources domestiques et la gestion des dépenses de l'État dans la santé et l'éducation.

Mis en place pour une durée de quatre ans (2023-2027), le Pagir comprend deux volets, à savoir un financement portant sur les résultats d'un montant de 55 millions de dollars américains ainsi qu'un financement de projet d'investissement d'un montant de 15 millions de dollars américains.

Gloria Imelda Lossele

ENVIRONNEMENT

Le budget 2025 du Proclimat s'élève à 11, 03 milliards FCFA

Les membres du Comité de pilotage du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (Proclimat) ont adopté, le 18 décembre, à Brazzaville, le budget annuel estimé à 11 007 140 FCFA, au terme de leur deuxième session ordinaire.

Le budget mettra en priorité l'amélioration des conditions de vie des communautés par le biais des activités économiques, inclusives et résilientes, le soutien aux petits producteurs agricoles afin d'augmenter leur productivité et garantir la sécurité alimentaire.

Le projet est axé autour de six composantes, entre autres, les actions stratégiques en faveur de l'agriculture durable, la gestion des ressources naturelles et la réponse aux crises alimentaires. Il est mis en œuvre grâce aux financements des trois partenaires dont le crédit BIRD, le don Progreen et le financement additionnel IDA, d'un montant global de 132 millions de dollars américains.



Les membres du Comité de pilotage/Adiac

La deuxième session ordinaire du Comité de pilotage du Proclimat avait également pour objectif de présenter le rapport d'état d'avancement du plan de travail et budget 2024.

Le directeur de cabinet de la ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ferdinand Sosthène Likouka, a sou-

ligné, dans son allocution, l'importance du projet pour la population vulnérable. Selon lui, il est un levier de résilience économique et environnementale pour les communautés rurales, particulièrement exposées aux défis du changement climatique et de l'insécurité alimentaire.

Par ailleurs, le directeur de

cabinet a rappelé les activités réalisées pendant les quatorze mois du Proclimat. Il s'agit notamment des activités d'urgence post-inondations avec des vaccinations de 25 105 enfants de moins de 5 ans et la distribution de 3589 kits scolaires destinés aux élèves du département de la Likouala, touchés par les inondations;

du lancement des études structurantes pour les infrastructures agricoles et sociales; de la contractualisation avec le Programme alimentaire mondial pour répondre aux besoins immédiats en matière de sécurité alimentaire; ainsi que du soutien des aires protégées dans différentes réserves naturelles.

Lydie Gisèle Oka

Compte rendu du Conseil des ministres du 18 décembre 2024

Le Conseil des ministres s'est réuni le mercredi 18 décembre 2024 au Palais du peuple, sous la très haute autorité de son excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat. Dix affaires étaient inscrites à son ordre du jour, soit :

- Un projet de loi et un projet de décret au titre du ministère de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo ;
- Un projet de décret au titre du ministère de l'Economie forestière ;
- Un projet de décret au titre du ministère de la Jeunesse et des Sports, de l'Education civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi ;
- Un projet au titre du ministère du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public ;
- Deux communications au titre du ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale ;
- Une communication au titre du ministère de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo ;
- Une communication du ministère de l'Economie et des Finances ;
- Des nominations.

I/- Ministère de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo

Invitée par le président de la République à prendre la parole, Mme Arlette Soudan-Nonault, ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, a soumis à l'examen des membres du Conseil des ministres un projet de loi et un projet de décret. Le premier texte présenté est un projet de loi portant création de l'Agence nationale de l'environnement. La protection et la conservation de l'environnement relèvent dans notre pays de dispositions constitutionnelles, par le biais notamment de l'article 14 de notre Constitution qui l'érige en principe fondamental de notre pays.

Socle du projet de société de son excellence Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat, et conformément à ce principe constitutionnel, l'Etat est tenu de garantir à tout citoyen un environnement sain, satisfaisant et durable, ainsi que la défense de ses droits. En raison du caractère évolutif de l'environnement, qui fait apparaître de nouveaux enjeux, de nouveaux défis et de nouvelles tendances aussi bien sur le plan national qu'international, la République du Congo s'est dotée d'une nouvelle loi qui a permis d'actualiser le cadre législatif et réglementaire congolais en matière de gestion de l'environnement. Il s'agit de la loi n°33-2023 du 17 novembre 2023 portant gestion durable de l'environnement en République du Congo. Ainsi, l'Agence nationale de l'environnement vient concrétiser la volonté du gouvernement de la République du Congo de renforcer sa politique en matière de gestion de l'environnement et du développement durable.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi portant création de l'Agence nationale de l'environnement. Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

Autorisé par le président de la République à poursuivre son propos, la ministre Arlette Soudan-Nonault a soumis à l'examen des membres du Conseil des ministres un projet de décret définissant les conditions de délivrance de l'autorisation et de l'attestation d'ouverture des installations classées pour la protection de l'environnement ainsi que leurs modalités de gestion.

Dans l'objectif de garantir un environnement sain et durable pour tous les citoyens et conformément aux dispositions de l'article 41 de la Constitution du 25 octobre 2015, et de la loi n°33-2023 du 17 novembre 2023 portant gestion durable de l'environnement en République du Congo, notamment en son article 52 qui prévoit en substance la mise en place d'un cadre réglementaire définissant les conditions de délivrance de l'autorisation et de l'attestation d'ouverture des installations classées, le présent décret répond ainsi, en application de cet article, au besoin urgent de disposer de normes et de procédures afin d'encadrer effica-

cement les activités industrielles, commerciales et agricoles, dans le but de garantir un développement respectueux de l'environnement et de la santé humaine.

Il comporte, en outre, des dispositions spécifiques concernant les autorisations, le contrôle, les sanctions ainsi que les mesures de prévention et de réduction des risques environnementaux liés aux activités socio-économiques. Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret définissant les conditions de délivrance de l'autorisation et de l'attestation d'ouverture des installations classées pour la protection de l'environnement ainsi que leurs modalités de gestion.

II/- Ministère de l'Economie forestière

Invitée à son tour par le président de la République à prendre la parole, Mme Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière, a soumis à l'examen du Conseil un projet de décret portant approbation de la convention de valorisation des bois de plantations forestières domaniales, situées dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou. La société Sequoia Plantations Congo, filiale du groupe Sequoia Plantations DMCC, société holding, spécialisée dans les projets de carbone et des plantations, a manifesté l'intérêt d'investir au Congo, dans le domaine de la promotion et de la valorisation des plantations forestières.

A cet effet, cette société a signé en date du 11 mai 2023, avec le gouvernement de la République du Congo, un bail emphytéotique, d'une durée de 30 ans visant la mise en valeur des réserves foncières de l'Etat sises dans les départements du Kouilou et de Pointe-Noire, d'une superficie cumulée de 35961 ha 22a aux fins d'exploitation et de transformation des plantations forestières qui s'y trouvent, suivies de la replantation et l'extension desdits massifs plantés.

Ainsi, conformément aux dispositions de la loi n°33-2020 du 8 juillet 2020, il a été élaboré la convention de valorisation des bois de plantations, assortie d'un cahier des charges particulier dont les clauses ont été négociées avec toutes les parties prenantes, à savoir l'administration forestière, les autres administrations concernées, les autorités politico-administratives des deux départements visés, les communautés locales et la population autochtone vivant dans et autour des plantations. Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant approbation de la convention de valorisation des bois de plantations forestières domaniales, situées dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou.

III/- Ministère de la Jeunesse et des Sports, de l'Education civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi

Invitée par le président de la République à prendre la parole, Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, au nom de M. Hugues Ngouélondélé, ministre de la Jeunesse et des Sports, de l'Education civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, absent, a soumis à l'examen du Conseil des ministres un projet de décret portant approbation des statuts de l'Agence nationale d'insertion et de réinsertion sociale des jeunes. Le présent décret est initié en application de l'article 7 de la loi n° 17-2024 du 10 juillet 2024 portant création de l'Agence nationale d'insertion et de réinsertion sociales des jeunes. Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant approbation des statuts de l'Agence nationale d'insertion et de réinsertion sociales des jeunes.

IV/- Ministère du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Ludovic

Ngatsé, ministre du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public, a soumis à l'examen du Conseil des ministres un projet de décret règlementant les modalités d'organisation et de la tenue de la comptabilité matières. Le présent décret est pris en application de l'article 84 du décret n°2018-67 du 1er mars 2018 portant règlement général de la comptabilité publique qui dispose : « Un décret pris en Conseil des ministres définit l'organisation et les modalités d'enregistrement applicables à la comptabilité matières ».

Dans cette optique, ledit décret consacre la volonté du gouvernement, d'une part, de raffermir sa crédibilité vis-à-vis du Parlement et du citoyen par la production d'une information financière et comptable exhaustive et normée, gage de la redevabilité et de transparence dans la gestion financière publique et, d'autre part, d'arrimer le Congo au cadre communautaire et aux standards internationaux de gestion des finances publiques. Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret règlementant les modalités d'organisation et de la tenue de la comptabilité matières.

V/-Communication

1- Ministère de l'Economie et des finances

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Jean-Baptiste Ondaye, ministre de l'Economie et des finances, a soumis à l'examen des membres du Conseil des ministres une communication relative aux principales conclusions du sommet extraordinaire des chefs d'Etat de la Cémac, tenu à Yaoundé, le 16 décembre 2024. Sur le thème « Evaluation de la situation et perspectives économiques, monétaires et financières de la Cémac: mesures de consolidation de la résilience », le sommet extraordinaire de la Cémac a été convoqué à l'initiative conjointe de leurs excellences Paul Biya, président de la République du Cameroun, et le Pr Faustin-Archange Touadéra, président de la République centrafricaine (RCA) et président en exercice de la Cémac, faisant suite à la demande du Fonds monétaire international (FMI) en vue :

- D'obtenir le renouvellement d'un engagement fort des plus hautes autorités de la Cémac pour la mise en œuvre d'une stratégie concertée de consolidation budgétaire et de redressement macroéconomique ;
- D'obtenir une feuille de route claire et concertée pour la mise en œuvre des engagements ;
- De renforcer la crédibilité de la Cémac vis-à-vis des partenaires internationaux. En l'absence de cet engagement, le FMI envisagerait de retarder la validation par son Conseil d'administration des différentes revues des programmes des pays de la Cémac (Cameroun, Congo, RCA) qui étaient prévues pour décembre 2024, y compris l'examen des politiques communes de la Cémac. En outre, s'agissant de la préservation de la stabilité économique et monétaire, des inquiétudes ont été exprimées quant à la forte dépendance des réserves de change aux cours du pétrole et aux appuis budgétaires des partenaires au développement.

A ce titre, deux points d'attention ont été relevés, à savoir :

- Le niveau des réserves en couverture de mois d'importation qui se situe à 4,6 mois d'importation en 2024. Si on soustrait les appuis des partenaires au développement, ce niveau reviendrait à 2,1 mois d'importations
- Le risque d'une baisse des cours du pétrole suite à certains changements politiques intervenus entre-temps et qui pourraient conduire à la relance du pétrole et du gaz de schiste. Concernant les tensions budgétaires, il a été noté des déficits publics persistants et une coordination insuffisante entre les politiques budgétaires des Etats et la politique monétaire de la BEAC qui ont pour conséquences :
 - Les risques sur la stabilité du système bancaire ;
 - Le risque d'accumulation des arriérés intérieurs et extérieurs ;
 - La réduction des dépenses sociales et d'investissement plus propices à la croissance économique. A propos des réformes structurelles, la Conférence a pointé du doigt la faible diversification économique qui n'est pas de nature à réduire la dépendance au pétrole, les retards

dans la mise en œuvre de la stratégie d'import-substitution pour renforcer la sécurité alimentaire. En vue de renforcer la stabilité du cadre macroéconomique de la Cémac, les chefs d'Etat ont encouragé les partenaires au développement à :

- Œuvrer pour la conclusion des revues de leurs accords avec la République du Cameroun, la République centrafricaine et la République du Congo ;
- Veiller à un ajustement budgétaire à dimension sociale et préservant l'investissement ;
- Assurer la mise en œuvre des politiques et des réformes structurelles en vue de la consolidation de la croissance économique et de la stabilité monétaire. Pour terminer, des félicitations ont été adressées à :
 - Son excellence Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat, pour sa vision éclairée, son leadership exceptionnel et sa détermination sans faille ;
 - M. Anatole Collinet Makosso, Premier ministre, chef du gouvernement, dont la représentation remarquable du chef de l'Etat et de notre pays a été unanimement saluée.

2-Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale

Invitée une fois de plus par le président de la République à prendre la parole, Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, a soumis aux membres du Conseil des ministres deux communications. La première communication est relative à la participation du président de la République, chef de l'Etat, son excellence Denis Sassou N'Guesso, à la XXV^e session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEEAC, le 18 octobre 2024, à Sipopo (République de Guinée équatoriale).

On retiendra de cette communication que les ateliers relatifs à la stratégie de gouvernance partagée des frontières et mécanisme de coopération policière et judiciaire de l'Afrique centrale seront organisés au Congo au cours du premier trimestre 2025. En outre, les textes d'organisation et de fonctionnement du Centre régional de la sécurité maritime en Afrique centrale, basé à Pointe-Noire, ont été validés. L'Angola abritera le Centre multinational de coordination de la zone A regroupant l'Angola, le Congo et la République démocratique du Congo (RDC).

S'agissant du rapport sur les activités de la communauté au premier semestre 2024, tous les textes juridiques en application du traité révisé de la CEEAC ainsi que les textes et instruments relatifs à l'opérationnalisation de la zone de libre-échange et l'union douanière, de la coopération en matière d'industrialisation et d'amélioration du climat des affaires en Afrique centrale ont été adoptés.

Sur la base du rapport sur la situation politique et sécuritaire en Afrique centrale, plusieurs suggestions ont été formulées :

- La tenue d'un sommet consacré à la recherche des solutions liées à la persistance des crises politiques et sécuritaires à l'Est de la RDC et sur le sol tchadien,
- La poursuite par la commission de l'accompagnement du processus de Luanda pour la résolution de la crise entre la RDC, le Rwanda et Nairobi.
- S'agissant de la gouvernance démocratique, la conférence a suivi deux rapports, à savoir le processus de transition politique en République gabonaise et l'état d'avancement du processus de transition politique en République du Tchad,
- La conférence a, par ailleurs, instruit la commission d'accélérer la mise en place de la stratégie régionale de lutte contre la variole Mpox. Au titre des informations, la conférence a suivi et pris bonne note de l'état d'évolution du processus de rationalisation des CER en Afrique centrale. Enfin, s'agissant des candidatures à l'Union africaine, la conférence a exhorté les Etats membres à informer la commission de la CEEAC des différentes candidatures

Introduites afin de proposer un schéma de soutien concerté de la Communauté aux candidats présélectionnés. La seconde communication est relative à la 118^e session du Conseil des ministres de l'Organisa-

tion des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP).

Madame la ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, et présidente en exercice du Conseil des ministres de l'OEACP, a donné les informations portant sur :

- La désignation du secrétaire général de l'OEACP pour la période 2025-2030 dont l'ordre séquentiel de rotation revient à l'Afrique centrale à compter du 1er mars 2025, dans le cadre de laquelle les chefs d'Etat et de gouvernement se sont prononcés pour une candidature unique en la personne de son excellence M. Daniel Evina Abe'e, ambassadeur du Cameroun à Bruxelles ;

- L'audit externe de la situation financière au titre de l'exercice 2022, à l'issue de l'examen duquel le Conseil des ministres a chargé le comité des ambassadeurs et le secrétaire général de remédier aux problèmes soulevés dans ledit rapport ;

- Le budget du secrétariat général pour l'exercice 2025 : à ce sujet, le Conseil des ministres a approuvé la recommandation visant le recours à la règle du douzième provisoire pour l'exercice financier 2025 en attendant la mise en œuvre de la réforme ;

- La mise en œuvre du projet relatif à la maison de l'OEACP : le Conseil des ministres a approuvé la recommandation portant sur l'acquisition d'un nouvel immeuble, sis à Schiphollaan à Evère, à Bruxelles, pour abriter le nouveau siège de l'OEACP ;

- La présentation du rapport du groupe des ambassadeurs sur la gestion des crises financière et organisationnelle actuelles.

3- Ministère de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo

Invitée de nouveau par le président de la République à prendre la parole, Mme Arlette Soudan-Nonault, ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, a soumis à l'examen des membres du Conseil des ministres une communication relative à la participation de la République du Congo et de la Commission climat du bassin du Congo (CCBC) à la 29e Conférence des Parties (COP29) de la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Placée sur le thème « Investir dans une planète vivable pour tous », la COP29 tenue du 11 au 22 novembre 2024 à Bakou, a connu la participation de son excellence, M. Denis Sassou N'Gusso, président de la République, chef de l'Etat, président de la CCBC. Il ressort de cette communication quelques points saillants, à savoir :

- La visite le 12 novembre 2024 du bureau de la République du Congo et du pavillon de la CCBC sur le site de la COP29 par le chef de l'Etat, président de la CCBC au cours de laquelle, le président de la République a dédié le livre « A la découverte de la République du Congo au fil de l'eau » ;

- La présentation le 13 novembre 2024 par le président de la République, président de la CCBC de l'initiative de justice climatique conjointement avec les pays du C-15, visant à inclure le capital naturel brut dans le calcul du produit intérieur brut ;

- Les conclusions proprement dites de la COP 29 portent respectivement sur : (i) le financement du climat, (ii) le système d'échange de crédits carbone, (iii) les échanges bilatéraux, (iv) le nouveau mécanisme d'attribution de crédits de l'Accord de Paris (PACM), (v) le résultat concernant l'objectif en matière d'adaptation qui trace une voie vers la COP30 ; (vi) les pertes et préjudices, (vii) la transition juste, (viii) les perspectives post COP29.

VI/- Des nominations

Pour terminer, au titre des mesures individuelles, le Conseil des ministres a procédé aux nominations suivantes. Sont ainsi nommés :

1) Ministère des Hydrocarbures

Président du Comité de direction de l'Agence de régulation de l'aval pétrolier: M. Alphonse Obami, docteur d'Etat en pétrochimie, ingénieur en chef des techniques industrielles.

2) Ministère de l'Economie fluviale et des Voies navigables

- Directeur général du Port autonome de Brazzaville et ports secondaires : M. Séraphin Mouendzi, administrateur des affaires maritimes, du commerce, des transports et des finances.

- Directeur général adjoint du Port autonome de Brazzaville et ports secondaires : M. Lionel Darnel Konabeka Ekambo Apeto, docteur en droit public.

3) Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique

- Directeur général de l'énergie : M. André N'Keye, ingénieur principal des techniques industrielles, catégorie I, 10e échelon.

- Directeur général de l'Hydraulique : M. Armel Alouna, ingénieur hydraulicien.

- Directeur général de l'Assainissement : M. Yvon Kaba, spécialiste des questions d'hygiène et sécurité environnementale, assainissement public et valorisation des déchets.

- Directeur général du Fonds de développement du secteur de l'eau : M. Patrick Désiré Loko, ingénieur hydraulicien.

- Directeur général de l'organe de Régulation du secteur de l'eau : Mme Gabrielle Zoya Nsoni Mfikou, juriste.

- Inspecteur général des services de l'électricité, de l'eau et de l'assainissement : M. Hervé Léonard Obambi Mouana Mhoreau, ingénieur électricien.

4) Ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation

- Directeur général de l'Enseignement de base : Mme Pitchou Prudence Banga-Mboko née Adzona, maître- assistante à l'ENSAF, Université Marien-Ngouabi.

- Directeur général de l'Enseignement secondaire : M. Jean-Bruno M'Boulou, assistant à l'Université Marien-Ngouabi.

- Directeur général des ressources humaines et de l'administration scolaire : M. Christophe Poaty, administrateur planificateur de l'éducation de 11e échelon.

5) Ministère de l'Enseignement technique et professionnel

- Directeur général de l'Enseignement technique : Mme Patricia Nicole Poaty, professeur certifié de lycée de 16e échelon.

- Directeur général de l'Equipe et du Patrimoine : M. Antoine Luther Kossaleba Nzebe, professeur certifié de lycée de 9e échelon.

- Directeur général de l'Administration et des Ressources humaines : M. Gustave Fulgence René Adicole Goum, ingénieur 1ère classe, 10e échelon

6) Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique

- Directeur général de l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information : M. Conrad Onésime Oboulhas Tsahat, docteur en technologie d'application informatique.

7) Ministère des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire

Président du Comité de direction de l'Institut national du travail social : M. Jean Anaclet Mampassi, maître- assistant à la Faculté des sciences économiques de l'Université Marien- Ngouabi.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le président de la République a clos la réunion et levé la séance. Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 14h28.

Fait à Brazzaville, le 18 décembre 2024

Pour le ministre de la Communication et des Médias,

Porte-parole du gouvernement, en mission,

Le ministre des Hydrocarbures

Bruno Jean Richard Itoua

CHOLÉRA

Des stocks de vaccins insuffisants

Malgré l'avancée de la production de vaccins oraux contre le choléra, les 3,5 millions de doses disponibles demeurent insuffisantes pour répondre à l'intensification des épidémies dans plusieurs dizaines de pays, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Epuisés à mi-octobre, les stocks mondiaux de vaccins oraux contre le choléra ont pu être reconstitués en novembre, tout en restant inférieurs aux cinq millions de doses nécessaires pour faire face aux besoins mondiaux. « Cette pénurie persistante continue d'entraver les efforts visant à contrôler les épidémies de choléra et à réagir rapidement à la propagation de la maladie », souligne l'OMS. Elle appelle à une augmentation urgente de la production et à une gestion stratégique des stocks pour des campagnes de vaccination réactive et préventive. En 2024, dix pays ont mené des campagnes de vaccination réactive, ciblant 31 millions de personnes. En raison de la disponibilité limitée des

vaccins, des campagnes ont été réalisées avec des cycles à dose unique, au lieu de deux doses pour la protection optimale, comme le recommande l'OMS.

Le choléra, une maladie exacerbée par les crises humanitaires

Le choléra, une infection intestinale aiguë transmise par l'eau et les aliments contaminés par la bactérie *Vibrio cholerae*, peut provoquer la mort en quelques heures sans soins adéquats. Pourtant, la maladie reste curable grâce à une réhydratation orale et des antibiotiques pour les cas graves. 734 000 cas et 5 162 décès ont été recensés au 24 novembre, marquant une hausse d'un tiers des cas et d'un quart des décès par rapport à 2023, selon l'OMS.

Ces épidémies prolifèrent notamment en raison de conflits armés, de catastrophes naturelles et de déplacements massifs de la population, qui compliquent l'accès aux soins et à l'eau potable. Depuis le dernier rapport d'octobre, de nouveaux foyers ont émergé au Cameroun, au Mozambique, en Ouganda et au Zimbabwe. D'autres pourraient également surgir, notamment à Mayotte, où le passage dévastateur du cyclone Chido a contraint certains habitants à consommer une eau polluée.

Noël Ndong

« Cette pénurie persistante continue d'entraver les efforts visant à contrôler les épidémies de choléra et à réagir rapidement à la propagation de la maladie »

CÉDÉAO

Les pays de l'AES se retireront à compter du 29 janvier 2025

Une période de transition de six mois est envisagée pour fixer les modalités de départ du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) et poursuivre la médiation pour leur éventuel retour au sein de l'organisation.

Les trois pays cesseront officiellement d'être membres de la Cédéao à compter du 29 janvier 2025. Cette annonce a été faite par Omar Alieu Touray, le président de la commission de la Cédéao. Il s'exprimait à l'issue de la 66^e session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la Cédéao, à Abuja, au Nigeria. « La Conférence prend note de la notification par la République du Burkina Faso, la République du Mali et la République du Niger de leur décision de se retirer de la Cédéao », a-t-il déclaré. « (...) Conformément aux dispositions de l'article 91 du Traité révisé de la Cédéao, les trois pays cesseront officiellement d'être membres de la Cédéao à compter du 29 janvier 2025 », a-t-il précisé.

Par ailleurs, la Cédéao a fixé une période de transition de six mois, pour fixer les modalités de retrait des trois pays concernés et poursuivre la médiation avec l'espoir de les ramener au sein de l'organisation régionale. « La Conférence décide de fixer la période du 29 janvier au 29 juillet 2025 comme période de transition et de maintenir les portes de la Cédéao ouvertes aux trois pays pen-

dant la période de transition », a souligné Omar Alieu Touray. « A cet égard, la Conférence proroge le mandat du président du Togo et du président du Sénégal pour poursuivre leur rôle de médiation jusqu'à la fin de la période de transition pour ramener les trois pays membres au sein de la Cédéao », a-t-il expliqué.

Un sommet extraordinaire de la Cédéao aura lieu à la fin de la période transitoire pour adopter les modalités de départ des trois pays sahéliers. En janvier 2024, le Burkina Faso, le Mali et le Niger avaient annoncé leur retrait « sans délai » de la Cédéao. Les trois pays, accusant la Cédéao de ne plus répondre aux aspirations de leurs peuples, ont mis en place, le 6 juillet dernier, une nouvelle coalition baptisée « Confédération de l'Alliance des États du Sahel ». En fin de semaine dernière, les ministres des Affaires étrangères de la Confédération de l'Alliance des États du Sahel (AES) regroupant le Mali, le Niger et le Burkina Faso ont réaffirmé, à l'occasion d'une réunion tenue à Niamey, au Niger, la décision irréversible de leur retrait de la Cédéao.

N.Nd.

PLAIDOYER DE HAUT NIVEAU DU GABAC

Le Secrétariat permanent du Groupe d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale en mission au Congo

Une délégation du Secrétariat Permanent du Groupe d'Action contre le Blanchiment d'argent en Afrique Centrale (GABAC) conduite par Monsieur André KANGA, le Secrétaire Permanent a été reçue le 12 décembre 2024, en audience officielle en son Cabinet par Monsieur Jean Baptiste ONDAYE, Ministre de l'Economie et des Finances de la République du Congo.

Au cours de cette rencontre, il a été fait un rappel des principales activités menées par le Secrétariat Permanent du GABAC avec notamment :

- l'adoption du rapport d'évaluation mutuelle de la Guinée Equatoriale qui clôture le 2^e cycle des évaluations mutuelles et annonce le démarrage du 3^e cycle des évaluations mutuelles ;
- les actions planifiées pour l'année 2025 avec la préparation des Etats



Le Ministre de l'Économie et des Finances, Jean Baptiste Ondaye entouré de André Kanga, secrétaire permanent du Gabac, Arnaud D'Abzac, directeur des Affaires administratives, financières et du Patrimoine, Guelor Djoé, directeur des Affaires juridiques et de la Coopération pi. et de Normand Alouna-Mbon, chef de Division comptabilité et Budget, Dr Gilbert Galibaka, conseiller Économique, Dominique Tsono, Conseiller aux Institutions et à l'ingénierie financière

aux exigences du 3^e cycle des évaluations mutuelles ;

- la mise en œuvre du Plan d'action stratégique 2025-2027.

Le Secrétariat Permanent du GABAC, a profité de cette occasion pour sol-

liciter du Congo la préparation de son rapport de suivi-évaluation qui sera discuté courant le premier trimestre 2025.

Le Ministre de l'Economie et des Finances de la République du Congo

a exprimé ses encouragements à la mise en œuvre du Plan d'action stratégique 2025-2027 qui doit permettre de sortir nos Etats de la liste des pays sous suivi renforcé. Il a indiqué que le Congo va procéder à la préparation de son rapport de suivi-évaluation. Il a également demandé au Secrétariat Permanent du GABAC une présence technique plus soutenue afin d'accompagner les Etats dans la mise en conformité des recommandations du Groupe d'Action Financière (GAFI).

En réponse, le Secrétaire Permanent du GABAC a informé le Ministre de l'Economie et des Finances de la République du Congo de la mise en place d'une série de dispositifs opérationnels tels que le Groupe d'Assistance Technique pour ne citer que celui-là en vue d'assister les Etats.

NIGERIA

La situation économique devrait s'améliorer en 2025

L'économie du Nigeria devrait devenir plus favorable aux citoyens en 2025, a déclaré mercredi le président de la République, Bola Tinubu, affirmant qu'il prévoyait un retour de la stabilité macroéconomique, une amélioration de l'environnement des affaires, une hausse des opportunités d'emploi et une réduction de la pauvreté.

Lors de la présentation du budget national 2025 au cours d'une session conjointe de l'Assemblée législative bicamérale à Abuja, la capitale, Bola Tinubu a déclaré aux législateurs que l'économie du pays le plus peuplé d'Afrique rebondissait progressivement.

«Notre économie réagit positivement aux mesures de relance. Nous avons pour but de stimuler l'économie en mettant en œuvre des plans de relance budgétaire ciblés, par le biais de dépenses publiques et de dépenses spécifiquement non inflationnistes», a indiqué le président lors de la présentation du projet de budget 2025 du gouvernement, qui s'élève à 49 800 milliards de nairas (environ 32 milliards de dollars américains).

«Les réformes que nous avons mises en place commencent à porter leurs fruits. Les Nigériens connaîtront bientôt une économie meilleure et plus fonctionnelle», a-t-il affirmé.

Notant que les projections estimaient la croissance économique mondiale à 3,2 % en 2024, Bola Tinubu a déclaré que l'économie nigériane avait enregistré des progrès significatifs «malgré des prévisions contraires», atteignant un taux de croissance de 3,46 % au troisième trimestre de l'année, contre 2,54 % à la même période en

2023.

Les réserves de change du Nigeria s'élèvent désormais à près de 42 milliards de dollars, offrant un solide tampon contre les chocs extérieurs à la plus grande économie d'Afrique, a-t-il ajouté.

Citant des rapports du Bureau national des statistiques, le président a déclaré que l'augmentation des exportations du pays avait contribué à l'excédent commercial actuel, qui s'élève désormais à 5 800 milliards de nairas (environ 3,7 milliards de dollars).

«Ces indicateurs de reprise progressive, entre autres in-

dices, reflètent clairement la résilience de notre économie et l'impact des choix politiques délibérés que nous avons faits antérieurement», a-t-il affirmé.

Se fixant un objectif de 34 820 milliards de nairas (environ 22,4 milliards de dollars) de recettes en vue de financer le budget 2025, Bola Tinubu a indiqué que les dépenses gouvernementales devraient s'élever à 47 900 milliards de nairas (environ 30,8 milliards de dollars), dont 15 810 milliards (environ 10,2 milliards de dollars) iront au service de la dette.

«Il s'agit d'un budget ambi-

tieux mais nécessaire pour assurer notre avenir», a noté le dirigeant nigérian. Il a déclaré que le gouvernement visait à faire passer l'inflation de son taux actuel de 34,6 % à 15 %, à améliorer le taux de change en le faisant passer de 1 700 à 1 500 nairas par dollar américain, et à atteindre un niveau de production pétrolière de base d'environ 2,06 millions de barils de brut par jour.

Le président de la République a déclaré que les réformes économiques initiées par son administration, il y a dix-huit mois, ne seraient pas annulées, mais au contraire renforcées, afin de s'appuyer sur les progrès déjà réalisés pour créer une économie plus robuste, plus équitable, plus prévisible et plus compétitive.

«Notre économie réagit positivement aux mesures de relance. Nous avons pour but de stimuler l'économie en mettant en œuvre des plans de relance budgétaire ciblés, par le biais de dépenses publiques et de dépenses spécifiquement non inflationnistes»

AFRIQUE DU SUD-MOZAMBIQUE

Les deux pays conviennent de ramener le calme dans les zones frontalières

Le ministre sud-africain des Relations internationales et de la Coopération, Ronald Lamola, a rencontré, le 18 décembre, le ministre mozambicain de l'Intérieur, Pascoal Ronda, afin de discuter des mesures à prendre pour atténuer l'impact des manifestations post-électorales au Mozambique.

Lors d'une conférence de presse conjointe donnée après leur rencontre à Malelane, dans la province Sud-africaine de Mpumalanga, Ronald Lamola a déclaré que les discussions avaient été constructives et cordiales, et que les deux pays avaient décidé d'agir pour atténuer les perturbations aux points de passage entre les deux nations.

Les responsables ont reconnu que les perturbations survenues ces dernières semaines dans les zones frontalières avaient eu un grave impact sur l'économie et la circulation des marchandises entre les deux pays. «De nombreuses entreprises ont subi des pertes en raison de l'interruption des échanges commerciaux, et il existe un vrai risque d'insécurité alimentaire et énergétique si la situation persiste», a affirmé Ronald Lamola.

Il a indiqué que les deux pays avaient convenu de renforcer leurs mécanismes de communication diplomatique afin d'avoir des échanges fréquents et continus en vue de minimiser la perturbation des échanges commerciaux et des chaînes d'approvisionnement, d'accélérer et de faciliter conjointement le commerce, et de collaborer avec toutes les parties prenantes pour limiter l'impact des perturbations sur leurs opérations.

Ronald Lamola a déclaré que les infrastructures seraient protégées par les deux parties, avec notamment un renforcement des relations bilatérales dans les domaines de la sécurité et du commerce.

Le 9 décembre, l'Autorité de gestion des frontières de l'Afrique du Sud a temporairement suspendu ses activités au port d'entrée de Lebombo en raison des manifestations qui ont éclaté près de la frontière après les élections au Mozambique. Le point de passage frontalier a rouvert le 12 décembre.

ZAMBIE

Elargissement de la politique d'exemption de visa

Le gouvernement zambien a annoncé, mercredi, la suppression de l'obligation de visa pour cinquante-trois pays et régions supplémentaires dans le cadre de ses efforts visant à promouvoir le pays en tant que destination attrayante pour le tourisme, les affaires, le commerce et l'investissement.

L'exemption prendra effet à partir du 1er janvier 2025. En 2022, la Zambie a annoncé une politique d'exemption de visa pour quarante-trois pays et régions.

Le ministre de l'Intérieur et de la sécurité intérieure, Jack Mwiimbu, a dit que

l'exemption de visa ouvrira des perspectives économiques grâce au tourisme, au commerce de biens et de services et à la création d'emplois.

La politique nationale de migration de la Zambie, si elle est bien gérée, joue un rôle crucial dans le développement économique en facilitant l'accès au pays, a déclaré Jack Mwiimbu lors d'un point de presse, ajoutant que les services de l'immigration prévoient d'introduire un système d'information des passagers pour aider à empêcher les voyageurs non autorisés d'entrer dans le pays.

CÔTE D'IVOIRE

La BAD débloque 30,5 millions d'euros pour accélérer la croissance économique du pays

La Côte d'Ivoire a obtenu de la Banque africaine de développement (BAD) un prêt de 30,5 millions d'euros pour permettre la mise en œuvre de son programme d'appui à la transformation économique et à la gouvernance inclusive visant à accélérer la croissance économique, a-t-on appris mercredi de source officielle.

«Cette opération vise spécifiquement à soutenir la transformation structurelle de l'économie ivoirienne à travers une meilleure mobilisation des recettes fiscales et une gouvernance inclusive des finances publiques», a expliqué dans un communiqué Joseph Ribeiro, directeur général

adjoint de la BAD pour l'Afrique de l'Ouest et chef du bureau du pays pour la Côte d'Ivoire.

Le programme d'appui à la transformation économique et à la gouvernance inclusive apporte son soutien notamment à l'adoption et à la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des recettes à moyen terme, à la rationalisation des exonérations dans le cadre du Code des investissements et à la mise en œuvre effective de la facturation électronique afin d'améliorer le recouvrement des recettes fiscales.

Jusqu'au 31 octobre 2024, le portefeuille actif de la BAD en Côte d'Ivoire comprenait trente-neuf opérations, totalisant des engagements de 3,05 milliards de dollars.

COOPÉRATION

Le Japon et l'Afrique renforcent leur partenariat

Abidjan, en Côte d'Ivoire, a accueilli la troisième édition du Forum économique public-privé Japon-Afrique sur le thème: «Collaboration, co-innovation et co-création avec l'Afrique pour développer notre avenir».

Le forum a rassemblé une forte délégation de membres du gouvernement japonais, une trentaine de ministres de pays africains, ainsi que des institutions internationales et régionales du secteur public et privé, en présence du Premier ministre ivoirien, Robert Beugré Mambé, qui a indiqué que ce moment « constitue une véritable opportunité pour promouvoir et renforcer la coopération entre les entreprises japonaises et africaines, en développant continuellement les potentialités commerciales et d'investissement ». Il a rappelé que l'Afrique suscite aujourd'hui un intérêt croissant de la part des partenaires internationaux, grâce à son fort potentiel de croissance économique et son dynamisme multisectoriel. Selon lui, ce forum a été donc « un lieu d'échange sur la place que pourrait jouer le Japon dans le processus de transformation du continent africain ». Mais, il a déploré l'impact des nombreuses crises internationales sur les économies africaines. Dans ce contexte, il a insisté sur l'urgence de valoriser les matières premières, « un choix prioritaire », affirmant : « Nous



L'ouverture officielle du 3^e JAFEF a été marquée par la signature de 14 mémorandums d'entente DR

devons bâtir une confiance solide entre le secteur privé national et le secteur privé étranger, afin de permettre la mise en œuvre d'un partenariat stratégique».

Coopération Côte d'Ivoire-Japon

Concernant la coopération entre la Côte d'Ivoire et le Japon, Robert Beugré Mambé a noté un volume des échanges commerciaux relativement faible, qui ne reflète pas leurs

potentiels ni leurs ambitions. D'où « renforcer les politiques en place pour favoriser davantage de partenariats entre les acteurs économiques des deux pays ». Il a invité les investisseurs japonais à « faire confiance à la Côte d'Ivoire et à la politique économique et sociale du président de la République, qui, ensemble, font de notre pays un exemple en matière d'amélioration substantielle des conditions de vie, tant en milieu rural

qu'urbain, ainsi que des indicateurs économiques et financiers ». Il a aussi salué la résilience de l'économie ivoirienne, désormais classée parmi les neuf premières d'Afrique.

Investir massivement en Afrique

Robert Beugré Mambé a conclu en encourageant les investisseurs japonais à investir massivement en Afrique. « Nous avons confiance en nos amis japonais et savons que

leur discipline et leur capacité de réflexion les conduiront à s'inscrire dans une coopération dynamique et solide avec l'Afrique », a-t-il déclaré. Pour le vice-ministre japonais de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie, Muto Yedji, cette rencontre a constitué « un levier essentiel pour promouvoir l'innovation et le transfert de technologies entre le Japon et les pays africains, tout en contribuant à l'atteinte des objectifs de développement durable sur le continent ». Il a donné rendez-vous à l'Afrique en août 2025 pour le Tcad 9, au Japon.

Le président du comité sur l'Afrique, Kabure Jun, a invité les investissements japonais en Afrique à se concentrer dans les secteurs de l'énergie, de l'eau, des infrastructures, de la santé, des finances vertes et de la logistique. Cette dynamique pourrait se renforcer à l'avenir, compte tenu des énormes potentialités du continent. Depuis 2018, le forum se tient en Afrique tous les trois ans pour promouvoir et renforcer les liens commerciaux avec le Japon. Les précédentes éditions ont eu lieu en Afrique du Sud en 2018 et au Kenya en 2022.

Noël Ndong

AFRIQUE-FRANCE

Emmanuel Macron attendu à Djibouti et en Ethiopie

Le chef de l'Etat français, Emmanuel Macron, partagera un repas de Noël avec les militaires français déployés à Djibouti, avant de se rendre en Ethiopie pour l'inauguration du Palais national.

Le président français se rend le 20 décembre à Djibouti, où il partagera un repas de Noël avec les militaires français déployés sur cette base stratégique, avant d'être le lendemain en Ethiopie, a-t-on appris auprès de l'Elysée. Pour le traditionnel réveillon de fin d'année, Emmanuel Macron a choisi Djibouti pour « témoigner la reconnaissance de la nation » aux soldats déployés à l'étranger, a précisé la présidence. Il doit s'entretenir avec son homologue djiboutien, Ismaël Omar Guelleh, sur la situation en mer Rouge et dans la Corne de l'Afrique,

notamment en Somalie, en proie à divers conflits et aux attaques des Chabab, ainsi qu'au Soudan ravagé par une guerre civile. Les deux chefs d'Etat évoqueront également le partenariat de défense renouvelé en juillet entre Paris et Djibouti.

La base française de Djibouti, qui accueille 1 500 militaires, est le plus gros contingent

français à l'étranger et la seule à n'être pas concernée par la réduction de voilure historique prévue sur le continent africain après une série de déconvenues au Sahel. Le traité renouvelé reflète « l'excellence de la relation qui prévaut entre nos deux pays ainsi que la convergence de nos intérêts stratégiques », avait

souligné l'Elysée. Emmanuel Macron s'envolera samedi pour Addis-Abeba, où il doit rencontrer le Premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed. Les deux hommes inaugureront le Palais national, bâtiment historique qui fut la dernière résidence de l'empereur Haïlé Sélassié Ier, renversé en 1974.

L'Agence française de déve-

loppement a participé à sa rénovation et à sa transformation en musée à hauteur de 25 millions d'euros. Outre la relation bilatérale, les deux dirigeants aborderont le climat régional volatil et la situation intérieure, deux ans après l'accord ayant scellé la fin de la guerre au Tigré. Cette visite marque la volonté affichée du président français d'impulser de nouveaux partenariats africains, débarrassés du passif colonial qui a envenimé - parfois jusqu'à la rupture - les relations de Paris avec ses anciennes colonies ces dernières années.

N.Nd.

Cette visite marque la volonté affichée du président français d'impulser de nouveaux partenariats africains, débarrassés du passif colonial qui a envenimé - parfois jusqu'à la rupture - les relations de Paris avec ses anciennes colonies ces dernières années.



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

ADIAC TV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ
LE QR CODE



ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso

Brazzaville - République du Congo

(+ 242) 05 532 01 09

info@lesdepechesdebrazzaville.fr

ARTS PLASTIQUES

Le Salon de peinture du Congo a tenu sa 6^e édition

La 6^e édition du Salon de peinture du Congo a eu lieu du 17 au 19 janvier au musée Cercle africain de Pointe-Noire. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence de Lis Pascal Moussodji, directeur de cabinet de la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs.

« Peinture et poésie » a été le thème de la 6^e édition du Salon de peinture du Congo qui a réuni vingt-huit artistes-peintres dont quatorze venus de l'Angola, de la République démocratique du Congo, du Rwanda et quatorze du Congo, pays hôte, représenté par les artistes peintres de Brazzaville et de Pointe-Noire. Cent trente-deux tableaux y ont été exposés.

Des œuvres d'art de différents genres et de tailles diverses qui ont garni le hall d'exposition du musée cercle africain, l'initiateur du projet. « Ces œuvres sont variées tant par les techniques utilisées que par les thèmes abordés. Elles témoignent toute la richesse et la diversité de la création plastique. En fédérant ces peintres professionnels et amateurs de différents horizons, la fondation musée Cercle africain participe activement à la mise en lumière des talents, au rayonnement culturel de la ville de Pointe-Noire et du Congo, à la célébration de la vie à travers l'art pictural, parce que nous croyons à la force de la



Les artistes peintres et les officiels posant pour la postérité lors du vernissage Adiac

culture pour affermir les liens de fraternité entre les générations pour construire des passerelles entre nos peuples. L'art est un moyen universel de communiquer qui transcende les époques. Pour se lier à l'autre, l'être humain partage les idées, les pensées et les émotions qui l'habitent », a dit Alphonse Chardin Nkala, directeur général des Arts et des Lettres, président du comité culturel du musée Cercle africain. Présentant

l'exposition, il a ajouté « Notre objectif à moyen terme est de faire du Salon de peinture du Congo un grand marché d'art en Afrique subsaharienne ». Au nom des artistes peintres exposants, Remi Mongo Etsion a exhorté le public à soutenir les artistes en achetant les toiles exposées car, a-t-il dit, par ce geste l'art pictural vit et vivra.

Des œuvres d'art dont les prix ont varié entre 40 000 et 2,3 millions FCFA.

Pour Lis Pascal Moussodji, le thème évocateur de « Peinture et poésie » rappelle que la peinture, tout comme la poésie, possède une puissance évocatrice qui nous relie les uns aux autres. « Les images d'une toile peuvent susciter comme les vers d'un poème et la peinture, par son essence même, est une forme d'expression qui va au-delà des mots. Ces œuvres d'art nous offrent une expérience senso-

rielle qui rappelle la lecture d'un poème lyrique. Chaque tableau devient une strophe invitant le public à contempler et à interpréter selon sa propre sensibilité », a indiqué le directeur de cabinet de la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs. Il a loué la communion des artistes, déclarant: « Qu'il me soit permis de relever davantage le caractère fédérateur de ce salon à travers lequel des sensibilités artistiques forment un dialogue riche et harmonieux. Ce, conformément à la démarche de son excellence M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat, qui prône le renforcement de notre identité culturelle à travers la promotion des valeurs d'unité, de tolérance, de respect mutuel, de vivre ensemble et de paix ».

Signalons que le Salon de peinture du Congo accompagne chaque année la célébration de l'anniversaire du musée Cercle africain inauguré le 3 décembre 2019.

Hervé Brice Mampouya

VIE ASSOCIATIVE

Femme générationnelle célèbre son 7^e anniversaire

À l'initiative de Sandrina Packoth, fondatrice de Femme générationnelle, et de la gent féminine de la diaspora, uniquement sur inscription préalable, le public parisien est invité à participer à la célébration de la septième année d'existence de l'association Femme générationnelle sur le thème « Ose ton identité créatrice ».

Le 21 décembre, au Mercure Paris Porte de Pantin, une célébration interactive permettra au public de participer aux tables rondes et aux ateliers pratiques susceptibles de rendre une communauté dynamique et de favoriser des connexions intergénérationnelles en encourageant le partage d'expériences entre femmes ambitieuses et passionnées. Pour les organisateurs, au demeurant, il y a en chaque femme une force unique et une identité qui ne demandent qu'à s'exprimer pleinement. Par cette conférence, c'est l'occasion d'oser les révéler, estiment-ils, tout en rappelant le slogan

de l'association : « Seule je suis forte, ensemble nous sommes puissantes ». Ils s'adressent à toutes celles qui ont des idées, des rêves, une vision, mais qui hésitent à les exprimer pleinement. A partir de cette conférence, estiment-ils, elles ne seront plus seules. Ils les invitent en ces termes : « Le moment est venu d'oser votre identité créatrice et de faire briller votre unicité ! ».

De ce fait, lors de cette journée dont Pascaline Kamokoué sera marraine et animée en partie par Sarah Ngoma, des femmes ayant marqué de leurs empreintes la génération viendront



mettre en exergue leurs savoirs et savoir-faire, leurs talents, leurs dons, leurs vocations. Elles se relayeront à la tribune pour apporter leurs récits et leurs retours d'expérience.

Au programme : faire confiance à ses intuitions ; entraîner sa créativité ; oser prendre de risque ; agir et passer à l'action ; faire savoir qu'on est unique ; construire sa clientèle et son réseau ; découvrir son potentiel, développer ses compétences ; créer sa présence sur le web. Outre l'animation de ces moments interactifs, un espace-expositions sera ouvert au public.

Marie Alfred Ngoma

MUSIQUE GOSPEL

Christel Chango en concert semi-live le 21 décembre

L'annonce de la tenue du concert à la Grande Ecole de Poto-Poto a été faite, le 18 décembre, à Brazzaville lors d'une conférence de presse animée par le chantre Christel Chango, qui avait à ses côtés la soeur Aimée Ngotoko.

Organisé par le label 3X Christ Média, le concert dénommé «Juda» sera libre d'entrée et connaîtra la participation des artistes chantres Van Diesel, Régie Niva, Berry Mboma, Dray Akiera, Aimée Ngotoko et Bak-Dan, sans oublier la participation des Ba Ike la jeunesse très engagée de Poto-Poto. Le chantre Christ Chango, qui se fait appeler le père du mouvement, veut faire de cet événement un véritable moment de célébration et de louanges pour clore l'année 2024 en beauté. Ce concert, comme l'indique son thème, vise à mettre en lumière les enjeux liés aux trahisons et aux répercussions négatives survenues courant l'année finissante.

Pour Christel Chango, l'objectif principal est de renforcer la foi des frères et sœurs en Christ. Il s'est référé aux écritures saintes dans le livre de 1 Samuel, chapitre 25 verset 22 : « Que Dieu traite son serviteur David dans toute sa rigueur, si je laisse subsister jusqu'à la lumière du matin, qui que ce soit de tout ce qui appartient à Nabal ». Aussi, afin de fortifier le

peuple de Dieu, Christel Chango a fait savoir qu'avant de devenir ce qu'il est aujourd'hui, il a passé par la rue, mais comme tout est question de détermination, il a totalement changé. « Si tu peux avoir une personne qui interpelle ta conscience, qui te fait comprendre surtout le message d'amour de notre Seigneur Jésus-Christ, qui dit « Venez à moi vous tous qui êtes fatigués et chargés, je vous donnerai du repos », le message que je veux transmettre c'est justement celui-là. C'est celui de dire à ces jeunes que tout n'est pas encore perdu... », a-t-il témoigné.

Ramener les jeunes à la raison à travers la parole sainte

Concernant le choix de la grande école de Poto-Poto, Christel Chango a dit que c'est parce qu'il est avant tout natif de cet arrondissement, et à travers ce concert, il souhaite faire découvrir Jésus-Christ aux jeunes de son quartier et surtout les encourager à aimer Dieu le Père. Par ailleurs, il a félicité ses frères et sœurs qui ont rempli la salle de conférences du Palais des congrès,



Le frère Christel Chango et la sœur Aimée Ngotoko lors de la conférence de presse Adiac notamment l'homme de Dieu Emaus Boko, le frère Ngoulali, la sœur Dorcas Mampouya, ... A propos du gospel congolais, Christel Chango estime qu'il est en train de prendre son envol, parce que durant une période donnée, cette musique était à l'ombre surtout de la République démocratique du Congo (RDC). « Aujourd'hui, je suis très content parce qu'on nous invite un peu partout main-

tenant, même en RDC, à l'instar de la sœur Dorcas. La sœur Aimée Ngotoko et moi, étions également invités lors du grand concert du pasteur Moïse Mbiye, au stade des Martyrs de Kinshasa, en RDC. C'est une marque de reconnaissance montrant qu'au Congo, il y a des étoiles qui défendent la musique gospel », a-t-il signifié.

Enfin, s'agissant du choix de la sœur Aimée Ngotoko, Christel

Chango a dit que c'est une dame qu'il a toujours appréciée de loin. Elle le fortifie à chaque étape de sa vie dans le Christ. Chaque fois qu'il organise quelque chose, elle l'appelle, l'écrit pour le fortifier, l'encourager. Et à côté de cela, c'est une étoile de cette nation en ce qui concerne le gospel. D'où, il s'est dit pour aller gagner une guerre, il faut s'entourer des meilleurs soldats et la sœur Aimée Ngotoko est l'une des meilleures.

Pour sa part, Aimée Ngotoko, qui encourage les chrétiens à se fortifier afin de poursuivre la mission d'évangélisation et de rédemption des âmes égarées, a fait savoir que dans la vie, chaque chose a son temps. Il suffit juste de savoir le gérer et planifier les choses. « Nous savons que ma mission est celle d'évangéliser et quand on m'invite où que ce soit, je sais que j'ai un programme, je le planifie avec mon groupe. Le temps va arriver où nous allons organiser les programmes et Christ sera élevé », a-t-elle déclaré. Notons que la grande école de Poto-Poto est située entre les rues Yakoma et Makoua, derrière la grande mosquée de Poto-Poto.

Bruno Zéphirin Okokana



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente:

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.








Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



TOURNOI MAURICE-LEYET-GABOKA

«AS Domicile» remporte le trophée aux tirs au but

La finale disputée il y a quelques jours entre deux équipes de vieilles gloires, dites «Ewawa», notamment AS Union et AS Domicile, a permis à cette dernière de s'imposer 4 à 2 aux tirs au but à l'issue d'un score égal au temps réglementaire.

Débuté le 14 novembre dernier, le tournoi Maurice-Leyet-Gaboka a été initié par l'association éponyme pour le développement que dirige Axel Ariel Dinghat Mouenokanga. Cette première édition s'est tenue dans l'enceinte du collège Leyet-Gaboka à Ouenzé, le 5^e arrondissement de Brazzaville. Huit équipes «Ewawa», comportant des joueurs âgés de 40 à 50 ans, étaient en compétition.

La finale s'est jouée entre AS Union et AS Domicile, qui a été sacrée championne sur un score de 4 à 2 obtenu aux tirs au but, après un match nul d'un but partout concédé dans le temps réglementaire. A l'issue de la ren-



Les trophées offerts aux équipes finalistes Adiac

contre, les deux finalistes ainsi que celle qui a occupé la troisième place, «Coins ya débat», ont reçu chacune un lot d'équipement sportif et une enveloppe dont le

montant n'a pas été révélé.

Pour l'initiateur du tournoi, cette compétition permet non seulement de renforcer le vivre-ensemble entre les jeunes,

mais aussi et surtout de pratiquer un exercice physique jugé important pour la santé. « Nous voici arrivés au terme de notre tournoi de football qui a connu la partici-

pation de huit équipes dont l'âge des joueurs varie entre 40 et 50 ans, venus de différents arrondissements de notre ville capitale. Nous ne cesserons de rappeler que la pratique du sport à tout âge est recommandée par les professionnels de santé comme un facteur de bien-être physique, mental, psychique et de prévention contre certaines pathologies telles que l'hypertension, le diabète, le gros cœur, l'obésité et les accidents cardiovasculaires cérébraux », a souligné le président exécutif de l'Association Maurice-Leyet-Gaboka pour le développement, Axel Ariel Dinghat Mouenokanga.

Firmin Oyé

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Ebara Armel Pépin. Je désire être appelé désormais Ngakegni-Olandzobo Bertrand. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois (03) mois.

NÉCROLOGIE

Lopes Ayah et famille informent parents, amis, et connaissances du décès de leur frère, neveu, père et oncle Le Dr Jean Stéphane Sylver Ayah, survenu le 26 novembre 2024 à Abidjan en Côte d'Ivoire.

La dépouille mortelle arrive à Pointe-Noire aujourd'hui à 8h00 par Air Côte d'Ivoire ;
Lieu de la veillée quartier Makayabou vers la Patience.
L'inhumation aura lieu le samedi 21 décembre 2024 au cimetière privé «Belle vue» à quelque kilomètre du payage de Memgo.
17h00 : retour et fin de la cérémonie



IN MEMORIAM



20 décembre 2021-20 décembre 2024, voilà 3 ans que notre chère maman et mémé Antoinette Paka a quitté la terre des hommes laissant ses enfants, petits-enfants, amis, parents biologiques et politiques dans la douleur et le chagrin. En ce jour commémoratif la famille Paka prie tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Que Dieu illumine son âme à jamais.

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

LES DÉPÊCHES

NÉCROLOGIE

Les familles Ngarila, Monékéné, Ngoma et Setso ont le profond regret d'informer les parents, amis et connaissances, du décès de leur fils, neveu et père Alfred Monékéné, survenu le 3 décembre 2024 à Brazzaville. La veillée mortuaire est située au n°7, rue Yengo à Kinsoundi (ref. école primaire Loango Marine). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

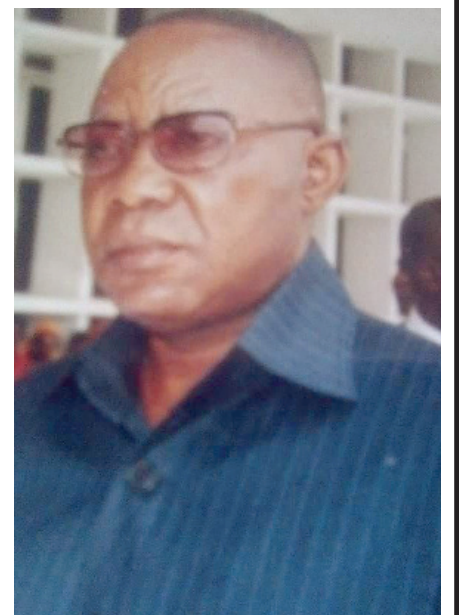


Les familles Houla, Loupet, Nanitelamio et Mpandzou informent parents, amis et connaissances du décès de leur fille, soeur et mère Virginie Oumba Nanitelamio (Mamie Do) survenu à Brazzaville le 11 décembre 2024. La veillée motuaire est située au n°111 rue Père Drean à Makélékélé (derrière le Centre sportif). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

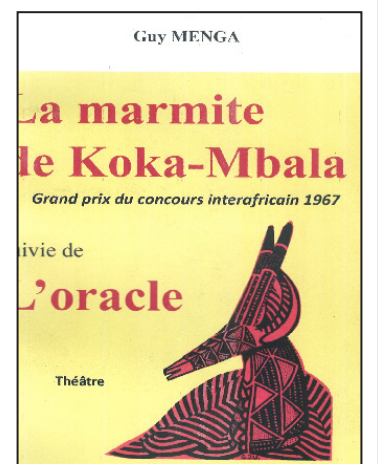
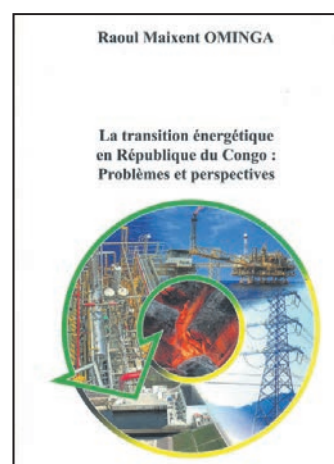
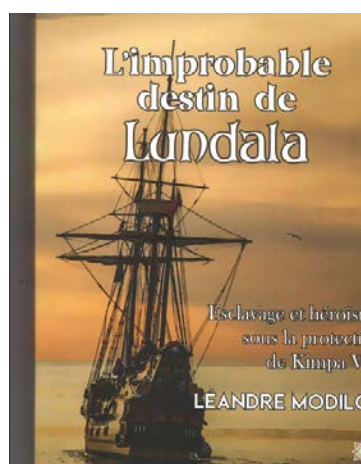
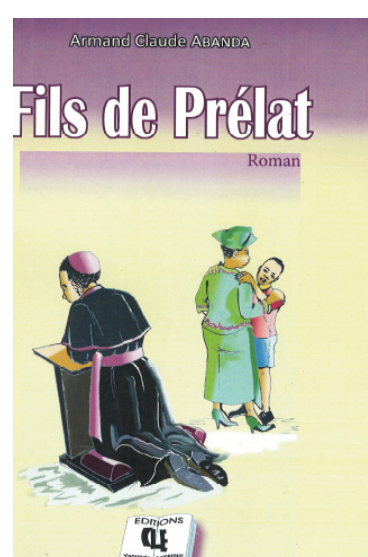
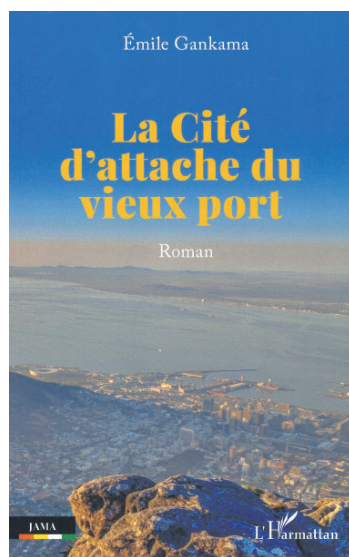
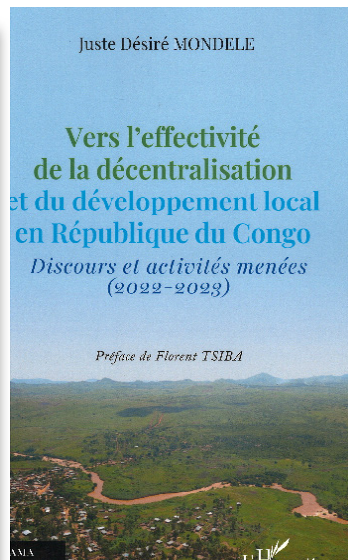
Martial Nathalis Del Mombongo informe parents, amis et connaissances, du décès de la tante dame veuve Mombongo Liot Gertrude « Jean Col » survenu à Brazzaville le mercredi 4 décembre 2024 à sa 100e année. Le deuil a lieu au n°1, rue Elogo à Ngamakosso (Rf. Faaki). Le programme des funérailles sera communiqué prochainement.



La veuve Lagany née Oyami Véronique (Pida) a le profond regret d'informer les parents, ami(e)s et connaissances du décès de son époux, Patrice Do-Papito Lagany, survenu le mercredi 11 décembre 2024 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°57 de la rue Mbinda à Texaco Talangai. La date des obsèques sera communiquée ultérieurement. Que son âme repose en paix.



EN VENTE



SOLUTION :
Le mot-mystère est : **ENTREPRENDRE**

L	A	I	N	E		O	T	E	E
Y	I	N		L	A	R	Y	N	X
M	O	D	A	U	X		P	A	T
P	L	I	S		I	L	E		A
H	I	C		O	S	E		O	S
E		E	C	U		P	A	P	E
	B		A	I	G	R	I	T	
P	I	P	I		A	E	R	E	S
E	P	E	R	O	N		E		E
R		A	N	E	T	H		C	V
C	R	U		I		O	N	D	E
E	U		C	L	O	U	E		R
R	A	P	E		N	E	F	L	E

MOTS CASÉS 10X13 - N°188

2 LETTRES
CE - ET - IP - LE - LU - MA - ME - OC - ON - RE

3 LETTRES
AXE - EMU - FER - FOC - OSE - PLI - REA - REZ - ROI - UNE

4 LETTRES
AERE - AREC - AUGÉ - AZUR - CERF - CEUX - CHEF - DECU - ELFE - HEIN - ROUE - SERT - SEXE - TOLE

5 LETTRES
AIGRE - AMUSE - EMULE - EPRIT - ERSES - ESTER - NOCES - RECEL - THEME

6 LETTRES
AMORCE - AORTES - EFFACE - ESPECE - EXERCE - HATERA - HERPES - SPARTE - TRAHIE - TRAUMA

E	D	E	A	E	P						
I	N	S	U	F	I	S	A	N	C	E	
R	E	C	I	F		S	U	J	E	T	
B	A	C		C	R	O	U	T	O	N	S
G	A	C	H	A		M	O	U	T		
D	E	T	R	U	I	T	E		E	R	E
	E	U		E	U	R	O		A	N	
S	O	U	D	A	N			R	A	L	E
F	R	I	C	T	I	O	N	N	E	R	
I	F		T	A		N	I	E	T	G	
I	N	E	D	I	T	E		I	C	I	
P	C		S	E	X	E		M	E	R	E
I	L		M		R	E	U	N	I		
B	E	O	T	I	E	N		A	N	S	E
L	I	E	E		E	P	I	E	E	S	

JOUÉ FLEUR & SOUFFLE DANS L'ŒIL CHESTRE
VERRE EN BOULE CORRIGERA
PRONOM PERSONNEL MEMBRE DE LA SECTE
NOUVEAU DELAI
BIENTÔT CHAUVÉ
DEVIN GROS CHAGRIN
DÉMONSTRATIF EXCLAMATION
MORTE AU LIT

OUSIA VERBALE
BALANÇANT POUR ATTS HÉR L'ATTENTION
LEVÉ SON VERRE DISSEMBLE
CHEVAL MYTHIQUE
MECHE REBELLE BEURRE MAIS PAS TROP
NOR ET BLANC

BALANÇANT POUR ATTS HÉR L'ATTENTION
RYTHME ENGLAIS QUI N'A PLUS COURS
EXÉCUTA
HYMNE ÉCLATS DE VOIX
ASSEMBLÉE AU JAPON PROVINCIAL
NEGATION
JEU DE PONS
TENTER LE COUP COULE PEU

AUX ORDRES DU CAPORAL
FOIE ORGANES DIGESTIF
DERRIÈRE
ENTOURÉ LA GERBE POUR EMBARQUER
CONEYTON
BOISSON GAZÉUSE ATTRIBUT ROYAL
IL SE RECHAMFÊTE RECOM PENSE
ON Y MET SA VOIX
DIVVITE

ASTATE AU LAGO ONZE À MARSEILLE
CANTON SUISSE
BRAME

• SOLUTION DE LA GRILLE N°213 •

2	7	9	5	1	8	4	6	3
1	4	6	3	7	9	5	8	2
3	5	8	6	4	2	7	9	1
6	9	7	8	2	5	1	3	4
8	3	1	7	6	4	2	5	9
5	2	4	9	3	1	8	7	6
4	8	5	1	9	6	3	2	7
9	1	3	2	5	7	6	4	8
7	6	2	4	8	3	9	1	5

• SOLUTION DE LA GRILLE N°226 •

8	2	6	4	7	5	3	1	9
5	9	3	2	1	8	7	6	4
7	4	1	9	3	6	8	5	2
1	5	8	6	4	2	9	7	3
2	3	7	5	9	1	4	8	6
4	6	9	3	8	7	5	2	1
9	7	2	8	6	4	1	3	5
6	1	4	7	5	3	2	9	8
3	8	5	1	2	9	6	4	7

R	N	E	U	N	R	O	C	G	R	E	F	F	E	R
E	O	E	M	A	S	E	S	B	O	U	L	E	T	A
I	T	R	O	L	L	S	N	O	M	E	O	G	O	M
T	S	B	B	L	E	T	A	T	N	A	C	O	Y	P
U	E	G	I	A	P	T	E	R	Y	X	O	U	A	E
L	V	U	L	Z	L	G	S	K	D	S	N	F	F	R
A	O	A	E	A	Z	I	I	C	I	Z	F	L	L	
H	Z	E	R	Z	C	R	A	O	N	I	N	R	U	E
C	I	B	G	L	S	T	R	P	N	E	L	E	I	Z
T	N	I	T	C	O	B	G	E	P	G	B	C	D	A
O	Z	E	H	M	U	P	N	T	B	E	U	E	E	R
U	I	R	E	T	A	N	E	C	D	O	T	E	E	D
R	N	E	H	C	N	A	L	A	V	A	N	T	N	E
B	U	V	A	R	D	N	O	H	P	I	S	Z	E	T
E	R	E	H	C	U	B	P	I	M	E	N	T	E	R

- | | | |
|-----------|----------|----------|
| ANECDOTE | EBENISTE | RAMPER |
| APTERYX | ENGRAIS | SARDINE |
| AVALANCHE | FAYOT | SCALPEL |
| BIERE | FLOCON | SCORBUT |
| BIZARRE | FLUIDE | SESAME |
| BONZE | GOEMON | SIPHON |
| BOULET | GOUFFRE | TOURBE |
| BUCHER | GREFFE | TROLLS |
| BUVARD | HOUILLE | VARLOPE |
| CANTATE | KIRSCH | VESTON |
| CHALUTIER | LEZARDE | ZAPPETTE |
| CORNUE | MOBILE | ZIGZAG |
| DECLIC | ONGUENT | ZINZIN |
| DIATOMEË | PIMENTER | |

• SUDOKU • GRILLE N°140 • DIFFICILE •

2	4				5	9
	9	6		5	2	
3						8
	6	9		8	3	
1						5
	2	3		1	4	
6						1
	8	7		4	5	
5	7				3	4

• SUDOKU • GRILLE N°151 • FACILE •

			6	4			
		1	9	3			
3	2	7			9		
9			5	3		8	
	8					5	
	1		2	4		3	
		8			6	4	2
		9		4	1		
		5	7				

ASSISTANCE

Renforcement de la protection sociale non contributive

La Stratégie nationale de la protection sociale non contributive, en faveur des personnes vulnérables, est en cours de validation. L'atelier y relatif a été officiellement ouvert par la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa, le 19 décembre à Kinkala dans le département du Pool.

La protection sociale non contributive vise à transférer les prestations à des bénéficiaires qui n'ont pas cotisé au préalable pour en avoir. « La stratégie en cours de validation contribuera à renforcer les filets sociaux existants en développant des mécanismes innovants ; créer des synergies entre les différents programmes sociaux afin de maximiser leur impact sur le terrain », a expliqué la ministre Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa.

Elle a indiqué que cette Stratégie nationale prévoit un plan de suivi évolutif pour mesurer les progrès réalisés et ajuster les interventions. Il s'agit là d'un engagement du gouvernement d'étendre la protection sociale,



Les officiels et les acteurs impliqués dans la validation de la Stratégie nationale de protection sociale non contributive. Adiac

dans ses aspects de base, à toutes les couches de la société en vue de renforcer le caractère solidaire de l'Etat, à en croire la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action

humanitaire.

Selon la directrice générale de la Solidarité, Anasthasie Ossangatsama, cette stratégie repose sur quatre piliers : la garantie d'un socle de revenu décent ;

l'accès aux services essentiels pour le développement humain, notamment la santé, l'éducation, le logement ; la promotion des opportunités d'emploi ; le développement de l'économie

sociale et solidaire. « La Stratégie nationale de la protection sociale non contributive va constituer un cadre pour fournir une assistance aux personnes vulnérables sans exigence d'une contribution », a-t-elle fait savoir.

Il convient de préciser que la protection sociale non contributive diffère de la protection sociale contributive en ce que, pour le second cas de figure, les bénéficiaires cotisent au préalable afin d'en bénéficier. C'est le cas des systèmes de retraite ou d'assurance maladie. Les travaux de l'atelier de validation de la Stratégie nationale de la protection sociale non contributive prendront fin le 21 décembre à Kinkala où ils se poursuivent.

Rominique Makaya

ARCHIDIOCÈSE DE BRAZZAVILLE

L'Institut supérieur catholique Mater Dei doté d'une salle informatique

La salle informatique de l'Institut catholique Mater Dei, baptisée Bienheureux Carlo Acutis, a été inaugurée, le 19 décembre, par Bienvenu Manamika, archevêque métropolitain de Brazzaville, président de la Conférence épiscopale du Congo, promoteur dudit projet, fruit de la collaboration entre l'archidiocèse de Brazzaville et Catholique relief service (CRS).

La salle est dotée de vingt-six ordinateurs haut de gamme, connectés à l'internet et au serveur principal. Tous les étudiants ont un compte sur le serveur. L'aboutissement de ce projet est une collaboration avec l'Eglise américaine, une de ses importantes branches caritatives et de développement appelée CRS, menée par le Dr Alemayehu Gebremariam, représentant résident de CRS au Congo.

Le projet, dans son ensemble, a mis vingt-six computers à la disposition des apprenants inscrits à ce centre pour leur permettre de lier la théorie à la pratique. L'archevêque métropolitain de Brazzaville, Bienvenu Manamika, a remercié le CRS pour son accompagnement efficace et a exhorté les enseignants ainsi que les apprenants à faire de ce précieux matériel un bon usage et de le protéger. « L'offre de cette salle informatique est un signe de la volonté de l'archidiocèse de Brazzaville de participer à l'aventure nationale et internationale de la formation et de la recherche fondamentale et de se donner des moyens de l'innovation qui permettra de participer en temps opportun au développement économique que de nombreux pays connaissent déjà. Grâce à cette salle informatique, les capacités encore théoriques des apprenants se trouveront désormais renforcées par une puissance pratique. L'Eglise sœur des Etats-Unis d'Amérique, à travers le CRS, restera une très grande partenaire à nos côtés pour nous accompagner dans d'autres projets à venir », a fait savoir l'archevêque.

De son côté, le représentant résident de CRS au Congo, Alemayehu

Gebremariam, a pour sa part fait savoir que « l'opérationnalisation de ce centre témoigne notre engagement collectif en faveur de l'éducation, de l'autonomisation et de l'avenir de notre communauté ». Il s'est dit heureux de l'inauguration de cette salle informatique, symbole de progrès et de l'innovation. Ce centre, a-t-il dit, servira d'apprentissage, de créativité et de développement. Il ouvre les portes à des nouvelles opportunités favorisant une culture d'innovation et d'excellence, et dotera les apprenants des connaissances nécessaires pour être compétitifs sur la scène mondiale.

Le représentant résident de CRS a, par ailleurs, exprimé sa gratitude pour la collaboration et la fraternité dont ils ont bénéficié. « Le CRS est honoré d'avoir participé et travaillé aux côtés de l'archevêque, visionnaire dans la modernisation de ce centre informatique », a-t-il témoigné. Il a remercié tous les collaborateurs associés de ce centre pour leur engagement et leur leadership dans la réalisation de cette importante initiative. « Que ce centre soit un lieu d'apprentissage, de croissance, d'inspiration et surtout d'autonomisation pour les générations à venir », a souhaité Alemayehu Gebremariam.

Les apprenants bénéficiaires ont salué les efforts consentis par l'archevêque. Ils ont remercié le représentant et son équipe pour le financement de l'équipement de leur salle informatique qui leur permettront d'acquérir des compétences dans le domaine numérique et des nouvelles technologies. « Nous, bénéficiaires de ce projet, avons pris la résolution de maximiser l'utilisation de



la nouvelle salle de l'informatique pour notre développement académique et professionnel. Nous nous engageons ainsi à honorer l'opportunité et à faire en sorte que la salle d'informatique devienne un centre de progrès et de l'excellence pour tous les étudiants de Mater Dei », ont-ils indiqué.

La cérémonie d'inauguration et de bénédiction a été organisée avec le concours de CRS, rehaussée par la présence des évêques de la province ecclésiastique du centre, à savoir Mgr Urbain Ngassongo, évêque de

Gamboma et vice-président de la CEC ; Mgr Idevert Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala. Celle-ci a été suivie par la visite de la salle informatique et la coupure du ruban symbolique ainsi que la bénédiction dite par l'archevêque Bienvenu Manamika.

Signalons que l'engagement de CRS dans ce projet a commencé lorsque l'archevêque a cordialement demandé à Jude Marie Banatte, directeur régional de CRS pour l'Afrique centrale, d'apporter son soutien à cette initiative lors d'une visite de

la coupure du ruban symbolique. DR courtoisie de ce dernier en février 2024. Le directeur autorisa ainsi la réhabilitation de ce centre et le suivi attentif de l'exécution du projet. C'est un plaisir pour CRS, a dit le représentant, d'avoir contribué financièrement et techniquement à l'amélioration de ce centre à travers l'acquisition et l'installation des équipements et systèmes nécessaires en passant par le renforcement de capacités de l'équipe. Un cadeau symbolique a été remis au représentant de CRS.

Rosalie Tsiankolela Bindika